

Image not found or type unknown



Bon de commande photovoltaïque

Par **ben et nuts 35**, le **06/12/2010 à 19:33**

Bonjour,

j'ai signé un bon de commande photovoltaïque au mois de juillet, pour une puissance de 3000 watts crête. L'entreprise me signale ce mois-ci qu'il ne peut pas installer le nombre de panneaux prévu car il n'y a pas assez de place sur le toit. Il me propose une installation plus faible avec une petite remise mais je ne suis pas intéressé par celle-ci. Il me dit que si on refuse on devra payer 30% de l'installation. Mais c'est l'entreprise qui ne peut tenir son engagement et non moi qui annule.